



Appel à projets 2025

De quoi s'agit-il ?

Le Fonds a pour principal objectif de restaurer et de renforcer la confiance dans la démocratie et dans une société ouverte, ce qui accroît la capacité de résistance de celle-ci face à des défis. Il lance dans ce but des appels à projets annuels et thématiques.

L'appel à projets est centré sur trois piliers. À une époque de désinformation croissante, il est essentiel de favoriser la transparence et l'intégrité des médias, au vu du rôle crucial que jouent la presse locale et un journalisme indépendant pour fournir une information fiable aux citoyens. En même temps, il est extrêmement important de soutenir de nouvelles formes de participation citoyenne, avec le concept de panels de citoyens tirés au sort pour changer la donne, rendre la démocratie plus inclusive et réduire le fossé entre les citoyens et les décideurs. Dans tous les cas, il doit s'agir de projets ayant un impact durable et une vision claire des résultats à long terme (avec au moins trois objectifs concrets et mesurables).

Budget et timing

Les projets peuvent demander un soutien de :

- 10.000 euro jusqu'à max. 25.000 euro (initiatives à petite échelle)
- 25.000 euro jusqu'à max. 40.000 euro (initiatives à portée plus large)

Introduction de candidature jusqu'au 29 septembre

Résultats annoncés : 5 décembre 2025

Période d'exécution à partir du 1er janvier 2026.

Un budget total de 500.000 euros est prévu. Le soutien est initialement accordé pour un an. Après une évaluation positive de l'avancée et de l'impact du projet, le soutien pourra être prolongé d'un an pour certains projets fin 2026.

Focus: Restaurer la confiance dans la démocratie

Pilier 1 : Le renforcement d'informations locales et fiables

Cet appel soutient des initiatives qui renforcent des communautés spécifiques en fournissant des informations indépendantes, fiables et accessibles, en particulier là où l'accès à celles-ci est actuellement limité. L'objectif est de promouvoir le dialogue, la collaboration, l'implication et la cohésion sociale au niveau local et d'aider les citoyens à participer à des processus sociaux et démocratiques en étant correctement informés.

Les projets peuvent viser le développement d'approches innovantes touchant à des programmes radiophoniques locaux, à des podcasts thématiques, à des plateformes interactives d'information ou à des applis qui traitent de questions locales et qui présentent des questions sociétales complexes d'une manière accessible, innovante et attrayante.

Les initiatives cherchent à toucher un large public, en ce compris des groupes souvent sous-représentés, les jeunes, les minorités et les communautés isolées, et ils contribuent à réduire ou à combler le fossé entre des catégories sociales, dans une culture de collaboration et de connexion avec d'autres groupes au niveau local.

Les organisations qui ont le profil approprié pour cela sont les médias locaux ou de niche, les concepteurs de plateformes numériques, les médias communautaires, les rédactions culturelles, les chaînes régionales et les plateformes journalistiques à but non lucratif qui opèrent de manière indépendante et socialement engagée.

Pilier 2 : Renforcer la participation citoyenne au moyen de panels tirés au sort

L'appel soutient par ailleurs des projets qui encouragent la participation citoyenne en utilisant le tirage au sort comme un moyen pour impliquer activement les citoyens. L'objectif est de rendre la démocratie plus inclusive et plus égalitaire en donnant à des citoyens choisis au hasard la possibilité de prendre part à des processus décisionnels.

Les projets peuvent viser à organiser des citoyens et à renforcer des jurys, des conseils citoyens ou d'autres formes de participation citoyenne par tirage au sort, où des citoyens d'horizons différents se réunissent pour discuter et prendre des décisions sur des enjeux de société tels que le climat, la participation, l'inclusion, la mobilité et/ou d'autres questions touchant à la vie en société.

Les organisations qui ont le profil approprié pour cela sont les associations à but non lucratif, les instituts de recherche et les initiatives de la société civile qui s'engagent en faveur de l'innovation démocratique et de l'engagement citoyen. En favorisant la coopération et le consensus, ces projets contribuent à une société plus démocratique.

Projets d'élargissement : des projets journalistiques originaires de Belgique et concernant la Belgique qui se concentrent sur les thèmes mentionnés ci-dessus.

Le Fonds met des moyens à la disposition de projets journalistiques locaux (au niveau d'une rédaction ou individuelle) qui fournissent des informations, des reportages, des recherches, des mises en contexte ou des interviews exerçant un impact important dans une région et une influence démontrable sur la communauté régionale et/ou locale. Le contenu est enrichi par diverses méthodes ou techniques : documentaires, podcasts, interviews, articles, bourses de travail Le produit journalistique doit être accessible au grand public (non-commerciale) sans obstacle financier.

Au sujet du Fonds de la Loterie Nationale pour la Démocratie

Ce fonds d'entreprise a pour but premier de restaurer et de renforcer la confiance dans la démocratie, dans une société ouverte et ses défis. Sa création s'inscrit dans la vision de la Loterie Nationale de reverser l'intégralité de ses bénéfices à des projets et à des organisations qui font la différence dans la société belge.

Le Fonds s'adresse à des projets qui ont un impact durable sur la société, en mettant l'accent sur les résultats qui renforcent à long terme la confiance dans les processus démocratiques.

Pour qui ?

Critères de recevabilité

Toute organisation établie en Wallonie, en Flandre ou dans la Région de Bruxelles-Capitale peut introduire un projet (secteur des médias, organisation, entreprise, association de citoyens...). Les associations de fait (qui n'ont pas le statut d'asbl) et les particuliers n'entrent pas en ligne de compte pour cet appel sauf bourse de travail pour le pillier 3.

Critères de sélection

Les candidats soumettent un projet :

1. Qui est innovant, réalisable et suffisamment développé.
2. Dont les objectifs, les groupes cibles, le budget et les plans (avec un calendrier) sont clairement définis dans le dossier de candidature. Un plan détaillé avec un calendrier, un budget et un plan d'évaluation est requis pour pouvoir mesurer la progression et l'impact du projet. Tous les coûts liés au projet et à l'organisation sont pris en compte.
3. Qui répondent à des normes éthiques élevées, dont la transparence du financement et le respect de la vie privée des citoyens. Les projets médiatiques doivent respecter les normes de l'éthique journalistique. Il faut pouvoir démontrer en quoi le projet est au service de l'intérêt général, rend la société plus égalitaire et représente toutes les catégories de la population. Le tirage au sort doit être reconnu pour sa contribution à la démocratie et comme un organe équitable dans la société.
4. Une collaboration avec au moins un autre partenaire dans des secteurs tels que les médias, la technologie et/ou l'enseignement est une plus-value.
5. Les candidats démontrent aussi comment ils rendent leur projet visible et impliquent, comment ils communiqueront (sans paywall) et de quelle manière ils impliqueront le public visé.
6. Le dossier de projet contient un budget clair et détaillé qui indique la répartition par lot de travail dans le plan de travail. Pour les bourses individuelles, les frais de matériel ne sont pas remboursés. La bourse peut être versée directement au boursier sélectionné ou sur un compte tiers. Si elle est versée sur le compte de l'employeur, son accord préalable est nécessaire. La bourse ne couvre que les frais qui ne peuvent être financés autrement.
7. Les projets commerciaux ne sont pas éligibles.

Communication

Les projets qui reçoivent un soutien s'engagent à partager leurs résultats et leurs apprentissages et à venir les présenter lors du festival d'inspiration organisé par le fonds.

Les projets soutenus communiquent explicitement sur le soutien reçu du Fonds.

Les projets sont tenus de mentionner dans leur communication les mots 'Avec le soutien du Fonds de la Loterie Nationale pour la Démocratie' ainsi que le logo du Fonds qui leur sera fourni. Ils s'assurent des démarches qu'ils entreprennent et envoient toujours une copie de leur communication au Secrétariat du Fonds.